

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 MARS 2019

COMPTE RENDU

Le Conseil de la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps s'est réuni le 20 Mars à 19h00 en l'Hôtel Communautaire de Marquise, sous la Présidence de Monsieur Francis BOUCLET, Président.

La séance ouverte, Madame Sylvie DEROUETTE est élue Secrétaire.



Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délégation du Président **Compte Rendu d'activités**

Le Conseil Communautaire unanime a pris acte des délégations exercées par le Président.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET HABITAT

Convention 2019 avec Boulogne sur-Mer Développement Côte d'Opale (BDCO)

L'assemblée par 30 voix pour et 1 abstention (B.BRACQ) a autorisé le Président à signer la convention 2019 avec BDCO, fixant les modalités organisationnelles et la contribution financière de La Terre des 2 Caps d'un montant de 59 680,06 €.

Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) **Avis de La Terre des 2 Caps sur le projet d'actualisation 2019-2024**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a émis un avis de principe favorable au projet d'actualisation du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2019-2024, et la réalisation d'une Aire d'Accueil Permanente de 10 places sur la commune de Marquise.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mission Locale du Pays Boulonnais **Convention pour le versement de la subvention 2019**

L'assemblée unanime a autorisé le Président à signer une convention définissant l'objet et les conditions d'utilisation de la participation financière annuelle forfaitaire de 4 573,47 €, ainsi que de la subvention « habitants » d'un montant de 28 110,18 €.

COMMUNICATION, CULTURE ET PATRIMOINE

Réseau intercommunal de la lecture publique « Biblio2Caps » **Avenant n° 3 à la Charte**

Le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à signer un avenant à la charte du réseau Biblio2caps afin de modifier les conditions d'inscription au réseau des bibliothèques Biblio2Caps en proposant un accès gratuit pour tous (territoire et hors territoire).

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pôle Métropolitain Côte d'Opale (PMCO)

Création d'un service commun de défense contre la mer

Convention de mutualisation avec la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et la Communauté Urbaine de Dunkerque

L'assemblée à l'unanimité a autorisé le Président à signer la Convention de mutualisation et ses avenants éventuels définissant les missions du service mutualisé de défense contre la mer. La contribution financière de La Terre des 2 Caps sera de 47 211,63 € pour 2019.

PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Modification du tableau des effectifs

Afin de faire face à l'évolution des besoins de la collectivité, le Conseil Communautaire à l'unanimité a autorisé la création de deux postes d'Adjoint Technique Territorial à 10h00.

FINANCES

Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL)

Demande de subvention pour le réaménagement et l'extension de la déchèterie intercommunale – Phase 2.2 du Pôle Technique Environnemental

Le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à déposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 396 500 € soit 50 % du coût total de 793 000 € pour le réaménagement et l'extension de la déchèterie intercommunale – phase 2.2.

Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL)

Demande de subvention pour la mise en place de caissons de mélange sur les Centrales de Traitement d'Air (CTA) du complexe aquatique, sportif et culturel Capoolco

Le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à déposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 17 336,09 € soit 50 % du coût total de 34 672,18 € pour la mise en place de caissons de mélange sur les Centrales de Traitement d'Air (CTA) du complexe aquatique, sportif et culturel Capoolco.

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) ORREL

Indemnité de révocation non justifiée du Directeur

L'Assemblée à l'unanimité a autorisé le Président à verser la somme de 200 € (10 actions à 20 €), au titre de la révocation non justifiée du Directeur de la SAEML ORREL.

Débat d'Orientation Budgétaire 2019

Le Conseil Communautaire a, à l'unanimité, pris acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport d'orientation budgétaire 2019 présentée par le Président.

QUESTIONS DIVERSES



L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller Communautaire ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h00.

Compte rendu affiché le 27 mars 2019, en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.